

LOGEMENT COLLECTIF PRIVÉ



LE PARC

- **12 millions** de logements collectifs privés, soit **32 %** des logements en France¹
- **5 millions** chauffés au gaz, soit **43 %** des logements collectifs privés²
- **7 500 kWh/an** en moyenne par logement

1. Source INSEE, novembre 2021
2. Source GRDF

RÉPARTITION des consommations gaz par usage

- **81,5 %** pour le chauffage
- **11,5 %** pour la production d'eau chaude
- **7 %** pour la cuisson

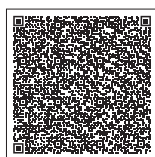


Méthaniseurs

Les écogestes à adopter pour être acteur de votre sobriété

Écogaz permet de connaître en temps réel la situation du réseau gaz et le niveau de consommation. En fonction de la couleur du signal, chacun peut adopter des gestes simples pour adapter sa consommation de manière responsable et pour contribuer à l'effort de sobriété énergétique du pays.

N'hésitez pas à vous **abonner aux alertes sur le site myecogaz** pour être informé en live des tensions élevées du réseau de gaz.



Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien des consommations de gaz, les consommateurs peuvent accéder à tout moment à leurs données de consommation.



Des offres gaz vert déjà disponibles

Produit à partir de déchets agricoles ou de biodéchets des ménages chauffés dans des méthaniseurs (visuel ci-contre), le gaz vert représente la consommation annuelle de 2,7 millions* de logements neufs chauffés au gaz. **Les consommateurs de gaz peuvent d'ores et déjà choisir une offre de gaz vert** produit en France.

À noter : le Médiateur de l'Énergie met à la disposition de tous les consommateurs un comparateur des offres de gaz proposées par l'ensemble des fournisseurs et actualisé en permanence. Indépendant et gratuit, le site **energie-info.fr** permet ainsi au client de faire le choix d'offres les plus adaptées à son besoin, dont les offres de gaz vert.

* À fin 2023.

Pour réaliser ces écogestes techniques : quelles solutions existent ?

Exemples de solutions de pilotage des appareils

éco**gaz**



Sobriété au quotidien :

quels écogestes
techniques adopter ?



Suivre ses consommations d'énergie toutes
les semaines.
Programmer des alertes sur les seuils de
consommation sur l'application des solutions
de pilotage, du fournisseur d'énergie
ou le site Internet du distributeur de gaz.

Suivre ses consommations d'énergie
tous les jours



Baisser la température du chauffage à :
• 19 °C en cas de présence
• 17 °C la nuit,
• 12 °C si absence > 2 jours

Réduire autant que possible la température
du chauffage



Régler la température d'eau chaude à 55 °C



Fermer ses volets la nuit



éco**gaz**

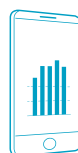


Sobriété renforcée :

quels écogestes
techniques
spécifiques réaliser ?

Pilotage On-Off

Pilotage automatique/ connecté



Sur l'application
du fournisseur
d'énergie
ou le site Internet
du distributeur
de gaz grâce
au compteur
communicant gaz



Application
sur smartphone



Passerelle
domotique



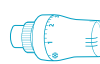
Compteur d'énergie
pour un suivi,
détailé par usage
et en temps réel :
• soit sur l'interface
de la chaudière
individuelle ou
sur son application
associée ou
sur l'application
des solutions de
pilotage,
• soit dans le cas
d'un chauffage
collectif sur une
application de suivi.



Thermostat
programmable



Thermostat
programmable
connecté



Robinet
thermostatique
sur chaque
radiateur



Robinet
thermostatique
connecté sur
chaque radiateur



Ballon d'eau
chaude



Ballon d'eau
chaude connecté



Interrupteur ou
télécommande.



Volet roulant
connecté



Vert lorsque
la consommation
est raisonnable



Jaune lorsque
la consommation
est élevée. Dans ce cas,
une modération est
souhaitée



Orange lorsque
la consommation
est très supérieure à
la normale et/ou qu'il y a
des tensions sur le réseau



Rouge lorsque la consommation est
très tendue et que des ordres de déstagement
pourraient être envoyés aux acteurs
concernés (client consommant plus
de 5 GWh - 5 000 MWh/an)

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le syndic ou le conseil syndical

1. FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX INITIAL

Le syndic ou le conseil syndical repère les solutions de pilotage installées dans les parties communes du bâtiment et vérifie qu'elles fonctionnent. Si besoin, il demande conseil à l'entreprise qui entretient l'installation ou, en cas de chaudière individuelle, il incite les occupants à le faire.

Dans le cas d'une chaudière collective

- Je fais vérifier le réglage de la chaudière afin de ne pas dépasser 19 °C dans les logements et de maintenir la température d'eau chaude sanitaire au-dessus de 55 °C.
- Je fais vérifier la présence et le réglage d'un équipement de régulation/programmation du générateur de chauffage en fonction de la température extérieure.
- Je fais vérifier l'équilibrage des réseaux hydrauliques (= la pression) par un professionnel qualifié.
- Je vérifie que l'individualisation des frais de chauffage soit effective.

Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'incite les occupants à faire vérifier par un professionnel qualifié

- Le réglage de la chaudière afin de ne pas dépasser 19 °C dans les logements et de maintenir la température d'eau chaude sanitaire au-dessus de 55 °C.

2. DÉFINIR LES ÉCOGESTES TECHNIQUES DU QUOTIDIEN

- J'incite les occupants à définir les scénarios de vie dans leur logement selon plusieurs facteurs : jour-nuit / par pièce / absence-présence.
- J'incite les occupants à programmer les scénarios : sobriété au quotidien, sobriété renforcée.
- J'incite les occupants à utiliser les solutions de pilotage des appareils manuellement ou automatiquement pour mettre en œuvre les écogestes techniques.

3. POUR UNE EFFICACITÉ À COUP SÛR DES ÉCOGESTES, LES AUTOMATISER ET LES PROGRAMMER



Pour agir sur le chauffage et disposer d'une température adaptée à chaque pièce et à chaque moment de la journée

- Dans le cas d'une chaudière collective, j'invite les occupants à :
 - utiliser des robinets thermostatiques sur les radiateurs des logements ;
 - programmer les robinets thermostatiques en fonction des besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 17 °C la nuit et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - utiliser un thermostat adapté à leur chaudière et des robinets thermostatiques sur chaque radiateur, sauf sur celui à proximité du thermostat de la chaudière ;
 - programmer les robinets thermostatiques en fonction des besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 17 °C la nuit ;
 - en cas d'absence de 2 jours, programmer le thermostat de la chaudière à 12 °C.
- Si le thermostat et les robinets thermostatiques sont connectés, l'occupant peut aussi agir à distance via l'application des solutions de pilotage.

Baisser le chauffage de 1 °C vous permet de réduire de 7 % votre consommation d'énergie*

* Source : guide ADEME Eau et énergie : comment réduire la facture ? - 09/2022

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le syndic ou le conseil syndical



Pour agir sur l'Eau Chaude Sanitaire (ECS)

- Dans le cas d'une chaudière collective, je fais vérifier par un professionnel qualifié que la température de l'ECS est au-dessus de 55 °C.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - régler la température de la chaudière pour produire de l'eau chaude à 55 °C ;
 - régler la température de l'ECS dans le cas où la chaudière dispose d'un ballon d'ECS en la programmant à 55 °C.



Pour agir sur les volets motorisés et améliorer l'isolation des fenêtres

- J'invite les occupants à fermer leurs volets et stores pendant la nuit, notamment lors des périodes de froid pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.
- Si les volets roulants sont motorisés dans les parties privatives, j'invite les occupants à ajouter un micromodule sur le moteur ou l'interrupteur pour associer le volet à une passerelle domotique et programmer des scénarios d'ouverture et de fermeture selon l'heure du jour, même en cas d'absence. Ainsi, la nuit, les volets sont fermés automatiquement pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.

Pour me conseiller et m'équiper si nécessaire, les professionnels qualifiés de l'installation des solutions de pilotage qualifiés sont disponibles.

4. SURVEILLER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LE BAROMÈTRE ÉCOGAZ

- Dans le cas d'une chaudière collective :
 - le conseil syndical surveille les consommations de l'immeuble et le baromètre écogaz sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz ;
 - je vérifie régulièrement le relevé des consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire et alerte le conseil syndical en cas d'anomalies.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - surveiller leurs consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire ainsi que le baromètre écogaz sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz ;
 - programmer sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz, des alertes sur les seuils de consommation personnalisables, mensuels ou annuels pour être informé en cas de dépassement.

5. IMPLIQUER LES OCCUPANTS DU LOGEMENT

J'incite le conseil syndical à sensibiliser les habitants de l'immeuble dans la réalisation des écogestes, en affichant les consignes dans l'entrée de l'immeuble, notamment lors des journées écogaz orange ou rouge.

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le syndic ou le conseil syndical

Pour encore plus d'efficacité, quelques écogestes manuels conseillés

J'incite les occupants à :

-  • vérifier que le mobilier et les rideaux ne soient pas devant un radiateur et à ne pas recouvrir les radiateurs ;
-  • fermer les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes ;
-  • fermer les portes des pièces peu chauffées et placer des bas de porte sur celles donnant sur la cave ou l'extérieur ;
-  • équiper les robinets de mitigeurs (y compris cuisine et douche) ;
-  • privilégier les douches aux bains et couper l'eau pendant le savonnage ;
-  • couvrir les casseroles pendant la cuisson.

Entretien/maintenance

Entretenir la chaudière permet 8 à 12 % d'énergie consommée en moins*.

J'incite les occupants à :

-  • purger une fois par an les radiateurs ;
-  • faire vérifier leur chaudière chaque année par un professionnel qualifié ;
-  • réaliser tous les 5 ans un nettoyage intérieur des radiateurs et/ou planchers chauffants par un professionnel (désembouage) ;
-  • nettoyer et dépolluier les bouches de ventilation.

Je fais vérifier :

-  • le calorifugeage des canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire essentiellement dans les locaux peu ou non chauffés (chaufferie, parties communes...).

* Source : Plan de sobriété - 10/2022



EXEMPLE D'UNE JOURNÉE TYPE AVEC LA FAMILLE DURAND

8 h 00

M. Durand part accompagner Julie et Paul à l'école avant de se rendre à son travail. La température du chauffage s'abaisse automatiquement à 17 °C grâce à la programmation des thermostats.



8 h 20

Le soleil se lève après le départ de toute la famille Durand. Les volets s'ouvrent automatiquement pour profiter de la chaleur gratuite du soleil et réchauffer naturellement les pièces de la maison.



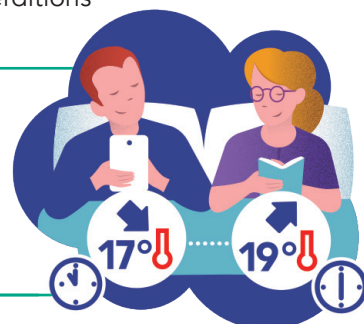
14 h 45

Suite à l'annulation d'un cours, Julie rentre chez elle plus tôt que prévu. Elle augmente, via son application, la température du chauffage de sa chambre à 19 °C, qui était initialement programmée pour atteindre cette température à 16 h 45, heure de retour classique de l'école.



17 h 00

La nuit tombe, les volets se ferment automatiquement pour préserver la chaleur à l'intérieur du logement et limiter les déperditions de chaleur par les fenêtres.



23 h 00

M. et Mme Durand vont se coucher. La température du chauffage se baisse automatiquement à 17 °C, pour remonter à partir de 6 h, soit 1 heure avant le réveil de la famille.



SCÉNARIO SOBRIÉTÉ RENFORCÉE (écogaz orange ou rouge)

Mme Durand est alertée sur son application du niveau orange/rouge du baromètre écogaz. Grâce à son application sur smartphone, Mme Durand décide d'activer le scénario « écogaz orange/rouge » qu'elle a programmé et qui prévoit exceptionnellement de maintenir toutes les chambres à 16 °C toute la journée et de chauffer à 19 °C uniquement les pièces de vie (salon, cuisine...) que la famille occupe.

Mme Durand peut aussi décider d'activer le scénario « sobriété renforcée », même en cas d'absence de signal orange, si elle souhaite accentuer ses efforts de sobriété.

Création graphique : ©Atelier Patrick Guillon - Illustrations : ©Alain Vilcoq

LOGEMENT HABITAT SOCIAL



LE PARC

- 4,8 millions de logements sociaux, soit 13 % des logements en France ¹
- 2,6 millions chauffés au gaz, soit 55 % des logements sociaux ²

1. Source USH, 2021
2. Source GRDF

RÉPARTITION des consommations gaz par usage

- 81,5 % pour le chauffage
- 11,5 % pour la production d'eau chaude
- 7 % pour la cuisson

Méthaniseurs



Les écogestes à adopter pour être acteur de votre sobriété

Écogaz permet de connaître en temps réel la situation du réseau gaz et le niveau de consommation. En fonction de la couleur du signal, chacun peut adopter des gestes simples pour adapter sa consommation de manière responsable et pour contribuer à l'effort de sobriété énergétique du pays.

N'hésitez pas à vous **abonner aux alertes sur le site myecogaz** pour être informé en live des tensions élevées du réseau de gaz.



Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien des consommations de gaz, les consommateurs peuvent accéder à tout moment à leurs données de consommation.



Des offres gaz vert déjà disponibles

Produit à partir de déchets agricoles ou de biodéchets des ménages chauffés dans des méthaniseurs (visuel ci-contre), le gaz vert représente la consommation annuelle de 2,7 millions* de logements neufs chauffés au gaz. **Les consommateurs de gaz peuvent d'ores et déjà choisir une offre de gaz vert** produit en France.

À noter : le Médiateur de l'Énergie met à la disposition de tous les consommateurs un comparateur des offres de gaz proposées par l'ensemble des fournisseurs et actualisé en permanence. Indépendant et gratuit, le site **energie-info.fr** permet ainsi au client de faire le choix d'offres les plus adaptées à son besoin, dont les offres de gaz vert.

* À fin 2023.

Pour réaliser ces écogestes techniques : quelles solutions existent ?

Exemples de solutions de pilotage des appareils

écogaz



Sobriété au quotidien :

quels écogestes
techniques adopter ?



Suivre ses consommations d'énergie toutes
les semaines.
Programmer des alertes sur les seuils de
consommation sur l'application des solutions
de pilotage, du fournisseur d'énergie
ou le site Internet du distributeur de gaz.

Suivre ses consommations d'énergie
tous les jours



Baisser la température du chauffage à :
• 19 °C en cas de présence
• 17 °C la nuit,
• 12 °C si absence > 2 jours

Réduire autant que possible la température
du chauffage



Régler la température d'eau chaude à 55 °C



Fermer ses volets la nuit



écogaz



Sobriété renforcée :

quels écogestes
techniques
spécifiques réaliser ?

Pilotage On-Off

Pilotage automatique/ connecté



Sur l'application
du fournisseur
d'énergie
ou le site Internet
du distributeur
de gaz grâce
au compteur
communicant gaz



Application
sur smartphone



Passerelle
domotique



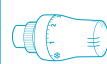
Compteur d'énergie
pour un suivi,
détailé par usage
et en temps réel :
• soit sur l'interface
de la chaudière
individuelle ou
sur son application
associée ou
sur l'application
des solutions de
pilotage,
• soit dans le cas
d'un chauffage
collectif sur une
application de suivi.



Thermostat
programmable



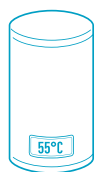
Thermostat
programmable
connecté



Robinet
thermostatique
sur chaque
radiateur



Robinet
thermostatique
connecté sur
chaque radiateur



Ballon d'eau
chaude



Ballon d'eau
chaude connecté



Interrupteur ou
télécommande.



Volet roulant
connecté



Vert lorsque
la consommation
est raisonnable



Jaune lorsque
la consommation
est élevée. Dans ce cas,
une modération est
souhaitée



Orange lorsque
la consommation
est très supérieure à
la normale et/ou qu'il y a
des tensions sur le réseau



Rouge lorsque la consommation est
très tendue et que des ordres de déstagement
pourraient être envoyés aux acteurs
concernés (client consommant plus
de 5 GWh - 5 000 MWh/an)

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le bailleur social

1. FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX INITIAL

Le bailleur social repère les solutions de pilotage installées dans les parties communes du bâtiment et vérifie qu'elles fonctionnent. Si besoin, il demande conseil à l'entreprise qui entretient l'installation.

Dans le cas d'une chaudière collective

- Je fais vérifier le réglage de la chaudière afin de ne pas dépasser 19 °C dans les logements et de maintenir la température d'eau chaude sanitaire au-dessus de 55 °C.
- Je fais vérifier la présence et le réglage d'un équipement de régulation/programmation du générateur de chauffage en fonction de la température extérieure.
- Je fais vérifier l'équilibrage des réseaux hydrauliques (= la pression) par un professionnel qualifié.

Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'incite les occupants à faire vérifier, par un professionnel qualifié

- Le réglage de la chaudière afin de ne pas dépasser 19 °C dans les logements et de maintenir la température d'eau chaude sanitaire au-dessus de 55 °C.

2. DÉFINIR LES ÉCOGESTES TECHNIQUES DU QUOTIDIEN ET DES JOURNÉES ÉCOGAZ ORANGE OU ROUGE

- J'incite les occupants à définir les scénarios de vie dans leur logement selon plusieurs facteurs : jour-nuit / par pièce / absence-présence.
- J'incite les occupants à définir un scénario spécifique : journée écogaz vert / jaune ou orange / rouge.
- J'incite les occupants à utiliser les solutions de pilotage des appareils manuellement ou automatiquement pour mettre en œuvre les écogestes techniques.

3. POUR UNE EFFICACITÉ À COUP SÛR DES ÉCOGESTES, LES AUTOMATISER ET LES PROGRAMMER



Pour agir sur le chauffage et disposer d'une température adaptée à chaque pièce et à chaque moment de la journée

- Dans le cas d'une chaudière collective, j'invite les occupants à :
 - utiliser des robinets thermostatiques sur les radiateurs des logements ;
 - programmer les robinets thermostatiques en fonction des besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 17 °C la nuit et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - utiliser un thermostat adapté à leur chaudière et des robinets thermostatiques sur chaque radiateur, sauf sur celui à proximité du thermostat de la chaudière ;
 - programmer les robinets thermostatiques en fonction des besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 17 °C la nuit ;
 - en cas d'absence de 2 jours, programmer le thermostat de la chaudière à 12 °C.
- Si le thermostat et les robinets thermostatiques sont connectés, l'occupant peut aussi agir à distance via l'application des solutions de pilotage.

Baisser le chauffage de 1 °C vous permet de réduire de 7 % votre consommation d'énergie*

* Source : guide ADEME Eau et énergie : comment réduire la facture ? - 09/2022

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le bailleur social



Pour agir sur l'Eau Chaude Sanitaire (ECS)

- Dans le cas d'une chaudière collective, je fais vérifier par un professionnel qualifié que la température de l'ECS est au-dessus de 55 °C.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - régler la température de la chaudière pour produire de l'eau chaude à 55 °C ;
 - régler la température de l'ECS dans le cas où la chaudière dispose d'un ballon d'ECS en la programmant à 55 °C.



Pour agir sur les volets motorisés et améliorer l'isolation des fenêtres

- J'invite les occupants à fermer leurs volets et stores pendant la nuit, notamment lors des périodes de froid pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.
- Si les volets roulants sont motorisés dans les parties privatives, j'invite les occupants à ajouter un micromodule sur le moteur ou l'interrupteur pour associer le volet à une passerelle domotique et programmer des scénarios d'ouverture et de fermeture selon l'heure du jour, même en cas d'absence. Ainsi, la nuit, les volets sont fermés automatiquement pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.

Pour me conseiller et m'équiper si nécessaire, les professionnels qualifiés de l'installation des solutions de pilotage qualifiés sont disponibles.

4. SURVEILLER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LE BAROMÈTRE ÉCOGAZ

- Dans le cas d'une chaudière collective :
 - je surveille les consommations de l'immeuble et le baromètre écogaz sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz ;
 - je vérifie régulièrement le relevé des consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire et alerte le conseil syndical en cas d'anomalies.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - surveiller leurs consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire ainsi que le baromètre écogaz sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz ;
 - programmer sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz, des alertes sur les seuils de consommation personnalisables, mensuels ou annuels pour être informé en cas de dépassement.

5. IMPLIQUER LES OCCUPANTS DU LOGEMENT

Je sensibilise les habitants de l'immeuble dans la réalisation des écogestes, en affichant les consignes dans l'entrée de l'immeuble, notamment lors des journées écogaz orange ou rouge.

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le bailleur social

Pour encore plus d'efficacité, quelques écogestes manuels conseillés

J'incite les occupants à :

-  • vérifier que le mobilier et les rideaux ne soient pas devant un radiateur et à ne pas recouvrir les radiateurs ;
-  • fermer les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes ;
-  • fermer les portes des pièces peu chauffées et placer des bas de porte sur celles donnant sur la cave ou l'extérieur ;
-  • équiper les robinets de mitigeurs (y compris cuisine et douche) ;
-  • privilégier les douches aux bains et couper l'eau pendant le savonnage ;
-  • couvrir les casseroles pendant la cuisson.

Entretien/maintenance

Entretenir la chaudière permet 8 à 12 % d'énergie consommée en moins*.

J'incite les occupants à :

-  • purger une fois par an les radiateurs ;
-  • faire vérifier leur chaudière chaque année par un professionnel qualifié ;
-  • réaliser tous les 5 ans un nettoyage intérieur des radiateurs et/ou planchers chauffants par un professionnel (désembouage) ;
-  • nettoyer et dépoussiérer les bouches de ventilation.

Je fais vérifier :

-  • le calorifugeage des canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire essentiellement dans les locaux peu ou non chauffés (chaufferie, parties communes...).

* Source : Plan de sobriété - 10/2022



EXEMPLE D'UNE JOURNÉE TYPE AVEC LA FAMILLE DURAND

8 h 00

M. Durand part accompagner Julie et Paul à l'école avant de se rendre à son travail. La température du chauffage s'abaisse automatiquement à 17 °C grâce à la programmation des thermostats.



8 h 20

Le soleil se lève après le départ de toute la famille Durand. Les volets s'ouvrent automatiquement pour profiter de la chaleur gratuite du soleil et réchauffer naturellement les pièces de la maison.



14 h 45

Suite à l'annulation d'un cours, Julie rentre chez elle plus tôt que prévu. Elle augmente, via son application, la température du chauffage de sa chambre à 19 °C, qui était initialement programmée pour atteindre cette température à 16 h 45, heure de retour classique de l'école.



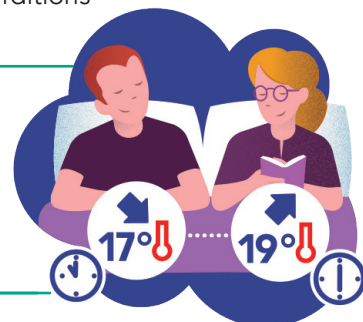
17 h 00

La nuit tombe, les volets se ferment automatiquement pour préserver la chaleur à l'intérieur du logement et limiter les déperditions de chaleur par les fenêtres.



23 h 00

M. et Mme Durand vont se coucher. La température du chauffage se baisse automatiquement à 17 °C, pour remonter à partir de 6 h, soit 1 heure avant le réveil de la famille.



SCÉNARIO SOBRIÉTÉ RENFORCÉE (écogaz orange ou rouge)

Mme Durand est alertée sur son application du niveau orange/rouge du baromètre écogaz. Grâce à son application sur smartphone, Mme Durand décide d'activer le scénario « écogaz orange/rouge » qu'elle a programmé et qui prévoit exceptionnellement de maintenir toutes les chambres à 16 °C toute la journée et de chauffer à 19 °C uniquement les pièces de vie (salon, cuisine...) que la famille occupe.

Mme Durand peut aussi décider d'activer le scénario « sobriété renforcée », même en cas d'absence de signal orange, si elle souhaite accentuer ses efforts de sobriété.

Création graphique : ©Atelier Patrick Guillon - Illustrations : ©Alain Vilcoq

MAISON INDIVIDUELLE



LE PARC

- 20 millions de maisons individuelles, soit 55 % des logements en France ¹
- 5,2 millions chauffés au gaz, soit 26 % des maisons ²
- 13 000 kWh/an en moyenne par maison

1. Source INSEE, novembre 2021
2. Source GRDF

RÉPARTITION des consommations gaz par usage

- 81,5 % pour le chauffage
- 11,5 % pour la production d'eau chaude
- 7 % pour la cuisson

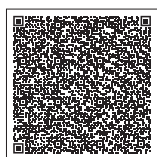
Méthaniseurs



Les écogestes à adopter pour être acteur de votre sobriété

Écogaz permet de connaître en temps réel la situation du réseau gaz et le niveau de consommation. En fonction de la couleur du signal, chacun peut adopter des gestes simples pour adapter sa consommation de manière responsable et pour contribuer à l'effort de sobriété énergétique du pays.

N'hésitez pas à vous **abonner aux alertes sur le site myecogaz** pour être informé en live des tensions élevées du réseau de gaz.



Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien des consommations de gaz, les consommateurs peuvent accéder à tout moment à leurs données de consommation.



Des offres gaz vert déjà disponibles

Produit à partir de déchets agricoles ou de biodéchets des ménages chauffés dans des méthaniseurs (visuel ci-contre), le gaz vert représente la consommation annuelle de 2,7 millions* de logements neufs chauffés au gaz. **Les consommateurs de gaz peuvent d'ores et déjà choisir une offre de gaz vert** produit en France.

À noter : le Médiateur de l'Énergie met à la disposition de tous les consommateurs un comparateur des offres de gaz proposées par l'ensemble des fournisseurs et actualisé en permanence. Indépendant et gratuit, le site **energie-info.fr** permet ainsi au client de faire le choix d'offres les plus adaptées à son besoin, dont les offres de gaz vert.

* À fin 2023.

Pour réaliser ces écogestes techniques : quelles solutions existent ?

Exemples de solutions de pilotage des appareils

éco**gaz**



Sobriété au quotidien :

quels écogestes
techniques adopter ?



Suivre ses consommations d'énergie
toutes les semaines

Suivre ses consommations d'énergie
tous les jours



Baisser la température du chauffage à :

- 19 °C en cas de présence
- 17 °C la nuit,
- 12 °C si absence > 2 jours

Réduire autant que possible la température
du chauffage



Régler la température d'eau chaude à 55 °C



Fermer ses volets la nuit



éco**gaz**

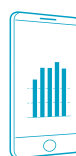


Sobriété renforcée :

quels écogestes
techniques spécifiques
réaliser ?

Pilotage On-Off

Pilotage automatique/ connecté



Sur l'application
du fournisseur
d'énergie
ou le site Internet
du distributeur
de gaz grâce
au compteur
communicant gaz



Application
sur smartphone



Passerelle
domotique



Compteur
d'énergie pour
un suivi, détaillé
par usage et
en temps réel,
en local ou
sur application
des solutions
de pilotage



Thermostat
programmable



Thermostat
programmable
connecté



Robinet
thermostatique
sur chaque
radiateur



Robinet
thermostatique
connecté sur
chaque radiateur



Ballon d'eau
chaude



Ballon d'eau
chaude connecté



Interrupteur ou
télécommande.



Volet roulant
connecté



Vert lorsque
la consommation
est raisonnable



Jaune lorsque
la consommation
est élevée. Dans ce cas,
une modération est
souhaitée



Orange lorsque
la consommation
est très supérieure à
la normale et/ou qu'il y a
des tensions sur le réseau



Rouge lorsque la consommation est
très tendue et que des ordres de délestage
pourraient être envoyés aux acteurs
concernés (client consommant plus
de 5 GWh - 5 000 MWh/an)

Les écogestes, ça se programme !

Idées dans ma maison individuelle...

1. FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX INITIAL

Je repère les solutions de pilotage/régulation installées et je m'assure que je sais les faire fonctionner. Si besoin, je demande conseil à l'entreprise qui entretient mon installation.

2. DÉFINIR LES ÉCOGESTES TECHNIQUES DU QUOTIDIEN

- Je définis mes scénarios de vie selon plusieurs facteurs : jour-nuit / par pièce / absence-présence.
- Je programme les scénarios : sobriété au quotidien, sobriété renforcée.
- J'utilise les solutions de pilotage des appareils manuellement ou automatiquement pour mettre en œuvre les écogestes techniques.

3. POUR UNE EFFICACITÉ À COUP SÛR DES ÉCOGESTES, LES AUTOMATISER ET LES PROGRAMMER



Pour agir sur le chauffage et disposer d'une température adaptée à chaque pièce et à chaque moment de la journée

- Avec ma chaudière individuelle, j'utilise un thermostat et des robinets thermostatiques sur les radiateurs :
 - je choisis un thermostat adapté à ma chaudière ; si besoin, je demande conseil à l'entreprise qui entretient mon installation ;
 - je programme mon thermostat en fonction de mes besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 17 °C la nuit ou en cas d'absence et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus ;
 - j'installe des robinets thermostatiques sur chaque radiateur sauf celui à proximité du thermostat de la chaudière.
- Si mon thermostat et les robinets thermostatiques sont connectés, je peux aussi agir à distance via l'application des solutions de pilotage.



Pour agir sur l'Eau Chaude Sanitaire (ECS)

- Je règle la température de ma chaudière pour produire de l'eau chaude à 55 °C.
- Si ma chaudière dispose d'un ballon d'ECS et que je peux régler la température de l'ECS en la programmant, je définis les périodes dans la semaine où j'ai besoin d'ECS à 55 °C.



Pour agir sur les volets motorisés et améliorer l'isolation des fenêtres

- Je ferme mes volets et stores pendant la nuit, notamment lors des périodes de froid pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.
- Je peux ajouter un micromodule sur le moteur des volets ou l'interrupteur pour associer le volet à ma passerelle domotique et programmer des scénarios d'ouverture et de fermeture selon l'heure du jour, même en cas d'absence. Ainsi, la nuit, je ferme automatiquement les volets pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.

Pour me conseiller et m'équiper si nécessaire, les professionnels qualifiés de l'installation des solutions de pilotage qualifiés sont disponibles.

Baisser
le chauffage de
1 °C vous permet de
réduire de 7 %
votre consommation
d'énergie*

* Source : guide ADEME Eau et énergie : comment réduire la facture ? - 09/2022

Les écogestes, ça se programme !

Idées dans ma maison individuelle...

4. SURVEILLER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LE BAROMÈTRE ÉCOGAZ

Je surveille mes consommations et le baromètre écogaz sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz.

5. IMPLIQUER LES OCCUPANTS DU LOGEMENT

Je mobilise et sensibilise les autres personnes vivant dans le logement à réaliser des économies d'énergie.

Pour encore plus d'efficacité, quelques écogestes manuels conseillés

-  • Je vérifie que mon mobilier et mes rideaux ne soient pas devant un radiateur et j'évite de recouvrir les radiateurs.
-  • Je ferme les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes.
-  • Je ferme les portes des pièces peu chauffées et place des bas de porte sur celles donnant sur la cave ou l'extérieur.
-  • J'équipe mes robinets de mitigeurs et de mousseurs (y compris cuisine et douche).
-  • Je privilégie les douches aux bains et je coupe l'eau pendant le savonnage.
-  • Je raccourcis les temps de cuisson en couvrant les casseroles et en utilisant un auto-cuiseur.

Entretien/maintenance

Entretenir la chaudière permet 8 à 12 % d'énergie consommée en moins*.

-  • Je purge une fois par an mes radiateurs.
-  • Je fais vérifier ma chaudière chaque année par un professionnel qualifié.
-  • Je réalise tous les 5 ans un nettoyage intérieur des radiateurs et/ou planchers chauffants par un professionnel (désembouage).
-  • Je nettoie et dépoussière les bouches de ventilation.

* Source : Plan de sobriété - 10/2022



EXEMPLE D'UNE JOURNÉE TYPE AVEC LA FAMILLE DURAND

8 h 00

M. Durand part accompagner Julie et Paul à l'école avant de se rendre à son travail. La température du chauffage s'abaisse automatiquement à 17 °C grâce à la programmation des thermostats.



8 h 20

Le soleil se lève après le départ de toute la famille Durand. Les volets s'ouvrent automatiquement pour profiter de la chaleur gratuite du soleil et réchauffer naturellement les pièces de la maison.



14 h 45

Suite à l'annulation d'un cours, Julie rentre chez elle plus tôt que prévu. Elle augmente, via son application, la température du chauffage de sa chambre à 19 °C, qui était initialement programmée pour atteindre cette température à 16 h 45, heure de retour classique de l'école.



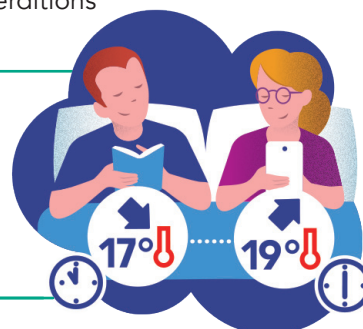
17 h 00

La nuit tombe, les volets se ferment automatiquement pour préserver la chaleur à l'intérieur du logement et limiter les déperditions de chaleur par les fenêtres.



23 h 00

M. et Mme Durand vont se coucher. La température du chauffage se baisse automatiquement à 17 °C, pour remonter à partir de 6 h, soit 1 heure avant le réveil de la famille.



SCÉNARIO SOBRIÉTÉ RENFORCÉE (écogaz orange ou rouge)

Mme Durand est alertée sur son application du niveau orange/rouge du baromètre écogaz. Grâce à son application sur smartphone, Mme Durand décide d'activer le scénario « écogaz orange/rouge » qu'elle a programmé et qui prévoit exceptionnellement de maintenir toutes les chambres à 16 °C toute la journée et de chauffer à 19 °C uniquement les pièces de vie (salon, cuisine...) que la famille occupe.

Mme Durand peut aussi décider d'activer le scénario « sobriété renforcée », même en cas d'absence de signal orange, si elle souhaite accentuer ses efforts de sobriété.

Création graphique : ©Atelier Patrick Guillon - Illustrations : ©Alain Vilcoq

PETIT TERTIAIRE (commerces, locaux des professions libérales)



LE PARC

- **1 million** d'entreprises libérales qui sont à **98 %** des TPE ¹
- **175 000** petits professionnels avec usage du gaz ²
- **37 000** autoentrepreneurs et professions libérales avec usage du gaz ²

1. Source UNAPL
2. Source GRDF

CHIFFRES CLÉS

- **16 000 kWh/an** en moyenne pour un petit professionnel, soit **3,1 TWh** au total*
- **32 000 kWh/an** en moyenne pour une profession libérale ou un autoentrepreneur, soit **1,2 TWh** au total*

* Consommation gaz 2022

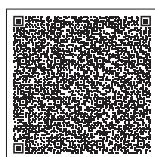
Méthaniseurs



Les écogestes à adopter pour être acteur de votre sobriété

Écogaz permet de connaître en temps réel la situation du réseau gaz et le niveau de consommation. En fonction de la couleur du signal, chacun peut adopter des gestes simples pour adapter sa consommation de manière responsable et pour contribuer à l'effort de sobriété énergétique du pays.

N'hésitez pas à vous **abonner aux alertes sur le site myecogaz** pour être informé en live des tensions élevées du réseau de gaz.



Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien des consommations de gaz, les consommateurs peuvent accéder à tout moment à leurs données de consommation.



Des offres gaz vert déjà disponibles

Produit à partir de déchets agricoles ou de biodéchets des ménages chauffés dans des méthaniseurs (visuel ci-contre), le gaz vert représente la consommation annuelle de 2,7 millions* de logements neufs chauffés au gaz. **Les consommateurs de gaz peuvent d'ores et déjà choisir une offre de gaz vert** produit en France.

À noter : le Médiateur de l'Énergie met à la disposition de tous les consommateurs un comparateur des offres de gaz proposées par l'ensemble des fournisseurs et actualisé en permanence. Indépendant et gratuit, le site **energie-info.fr** permet ainsi au client de faire le choix d'offres les plus adaptées à son besoin, dont les offres de gaz vert.

* À fin 2023.

Pour réaliser ces écogestes techniques : quelles solutions existent ?

Exemples de solutions de pilotage des appareils

écogaz



Sobriété au quotidien :
quels écogestes techniques
adopter ?

écogaz



Sobriété renforcée :
quels écogestes
techniques spécifiques
réaliser ?



Suivre ses consommations d'énergie toutes
les semaines.
Programmer des alertes sur les seuils de
consommation sur l'application des solutions
de pilotage, du fournisseur d'énergie ou
le site Internet du distributeur de gaz.

Suivre ses consommations d'énergie
tous les jours



Baisser la température du chauffage à :
• 19 °C en cas de présence
• 17 °C la nuit ou en cas d'absence
• 12 °C si absence > 2 jours
Réduire davantage le chauffage dans les pièces
inoccupées ou lors des jours de fermeture

Réduire autant que possible la température
du chauffage tout en restant en deçà de 19 °C
Réduire davantage le chauffage dans les pièces
inoccupées ou lors de jour de fermeture



Régler la température de production
d'eau chaude à 55 °C



Fermer ses ouvrants la nuit (portes
et fenêtres)



Pilotage On-Off

Pilotage automatique/
connecté



Sur l'application
du fournisseur
d'énergie
ou le site Internet
du distributeur
de gaz grâce
au compteur
communicant gaz



Application
sur smartphone



Passerelle
domotique



Compteur d'énergie
pour un suivi,
détailé par usage
et en temps réel :
• soit sur l'interface
de la chaudière
individuelle ou
sur son application
associée ou
sur l'application
des solutions de
pilotage,
• soit dans le cas
d'un chauffage
collectif sur une
application de suivi.



Thermostat
programmable



Thermostat
programmable
connecté



Robinet
thermostatique
sur chaque
radiateur



Robinet
thermostatique
connecté sur
chaque radiateur



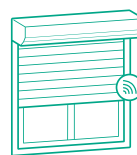
Ballon d'eau
chaude



Ballon d'eau
chaude connecté



Interrupteur
ou télécommande
Détecteur de
mouvement
pour
fermeture des
portes donnant
sur l'extérieur



Micromodule



Vert lorsque
la consommation
est raisonnable



Jaune lorsque
la consommation
est élevée. Dans ce cas,
une modération est
souhaitée



Orange lorsque
la consommation
est très supérieure à
la normale et/ou qu'il y a
des tensions sur le réseau



Rouge lorsque la consommation est
très tendue et que des ordres de déstagement
pourraient être envoyés aux acteurs
concernés (client consommant plus
de 5 GWh - 5 000 MWh/an)

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le professionnel

1. FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX INITIAL

Je repère les solutions de pilotage / régulation installées et je m'assure que je sais les faire fonctionner. Au besoin, je demande conseil à l'entreprise qui entretient mon installation.

Dans le cas d'une chaudière collective, je vérifie que l'individualisation des frais de chauffage soit effective auprès du gestionnaire du bâtiment (copropriété, centre commercial...).

2. DÉFINIR LES ÉCOGESTES TECHNIQUES DU QUOTIDIEN

- Je définis mes scénarios de vie selon plusieurs facteurs : jour-nuit / horaires d'ouverture pour les pièces recevant du public ou des salariés.
- Je programme les scénarios : sobriété au quotidien, sobriété renforcée.
- J'utilise les solutions de pilotage des appareils manuellement ou automatiquement pour mettre en œuvre les écogestes techniques.

3. POUR UNE EFFICACITÉ À COUP SÛR DES ÉCOGESTES, LES AUTOMATISER ET LES PROGRAMMER



Pour agir sur le chauffage et disposer d'une température adaptée à chaque pièce et à chaque moment de la journée

- **Dans le cas d'une chaudière collective :**
 - j'utilise des robinets thermostatiques sur les radiateurs du local ;
 - je programme les robinets thermostatiques en fonction de l'occupation ou inoccupation du local : 19 °C le jour en cas de présence, 15 °C la nuit et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus.
- **Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'utilise un thermostat et des robinets thermostatiques sur les radiateurs :**
 - je choisis un thermostat adapté à ma chaudière ; au besoin, je demande conseil à l'entreprise qui entretient mon installation ;
 - je programme mon thermostat en fonction de mes besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 15 °C la nuit quand le local n'est plus occupé et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus ;
 - j'installe des robinets thermostatiques sur chaque radiateur sauf celui à proximité du thermostat de la chaudière.
- **Si le thermostat et les robinets thermostatiques sont connectés, l'occupant peut aussi agir à distance via l'application des solutions de pilotage.**

Baisser le chauffage de 1 °C vous permet de réduire de 7 % votre consommation d'énergie*



Pour agir sur l'Eau Chaude Sanitaire (ECS)

- **Dans le cas d'une chaudière collective,** je demande au gestionnaire du bâtiment de faire vérifier par un professionnel qualifié que la température de l'ECS est au-dessus de 55 °C.
- **Dans le cas d'une chaudière individuelle :**
 - je règle la température de ma chaudière pour produire de l'eau chaude à 55 °C ;
 - je règle la température de l'ECS, dans le cas où la chaudière dispose d'un ballon d'ECS, en la programmant à 55 °C.

* Source : guide ADEME Eau et énergie : comment réduire la facture ? - 09/2022

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le professionnel



Pour agir sur les volets motorisés et améliorer l'isolation des ouvrants

- Je ferme mes volets de fenêtre et portes pendant la nuit, notamment lors des périodes de froid pour réduire les déperditions de chaleur par les ouvrants.
- Si les portes donnant sur l'extérieur s'ouvrent et se ferment automatiquement, je m'assure de leur bon fonctionnement afin d'éviter les déperditions de chaleur.
- Je peux ajouter un micromodule sur le moteur des volets ou l'interrupteur pour associer le volet à ma passerelle domotique et programmer des scénarios d'ouverture et de fermeture selon l'heure du jour, même en cas d'absence. Ainsi, la nuit, je ferme automatiquement les volets pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.

Pour me conseiller et m'équiper si nécessaire, les professionnels qualifiés de l'installation des solutions de pilotage sont disponibles.

4. SURVEILLER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LE BAROMÈTRE ÉCOGAZ

- Sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz :
 - je surveille mes consommations et le baromètre écogaz ;
 - je programme des alertes sur les seuils de consommation personnalisables, mensuels ou annuels pour être informé en cas de dépassement.

5. IMPLIQUER LES OCCUPANTS DU LOCAL

Je mobilise et sensibilise le personnel ainsi que les clients à ma démarche sobriété en affichant des consignes dans le local.

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le professionnel

Pour encore plus d'efficacité, quelques écogestes manuels conseillés

-  • Je vérifie que mon mobilier et mes rideaux ne soient pas devant un radiateur et j'évite de recouvrir les radiateurs.
-  • Je ferme les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes.
-  • Je limite le temps d'ouverture des portes donnant vers l'extérieur (fermetures automatiques).
-  • J'équipe mes robinets de mitigeurs.

Entretien/maintenance

Entretenir la chaudière permet 8 à 12 % d'énergie consommée en moins*.

-  • Je purge une fois par an mes radiateurs.
-  • Je fais vérifier ma chaudière chaque année par un professionnel qualifié.
-  • Je réalise tous les 5 ans un nettoyage des radiateurs et/ou planchers chauffants par un professionnel (désembouage).
-  • Je nettoie et dépoussière les bouches de ventilation.

Je fais vérifier :

-  • le calorifugeage des canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire essentiellement dans les locaux peu ou non chauffés (chaufferie, parties communes...).

* Source : Plan de sobriété - 10/2022

Création graphique : ©Atelier Patrick Guillon - Illustrations : ©Alain Vilcoq